



HAL
open science

La trouble réalité du générique

Héloïse Lechevallier-Parent

► **To cite this version:**

Héloïse Lechevallier-Parent. La trouble réalité du générique. Travaux linguistiques du CerLiCO, 2014, Du réel à l'irréel, 25. hal-01859572

HAL Id: hal-01859572

<https://hal.science/hal-01859572v1>

Submitted on 15 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Héloïse LECHEVALLIER-PARENT

Université de Lorraine, IDEA EA 2338

La trouble réalité du générique¹

Résumé

La question de la généricité nominale pose celle de notre rapport aux choses tel qu'il est engagé dans l'opération de catégorisation qu'implique la référence générique. Sans prétendre apporter une réponse tranchée à ce qui constituerait le générique et le référent générique, nous reprenons la question de leur nature. Nous examinons certains faits linguistiques en anglais eu égard notamment au fonctionnement de la détermination nominale au sein des syntagmes nominaux génériques² tantôt définis tantôt indéfinis. Nous analysons plus particulièrement certaines spécialisations et restrictions avec les prédicats d'espèce.

1. Que mettons-nous sous l'étiquette de générique?

1.1. La référence générique

Si l'on trouve un relatif consensus chez les philosophes dans l'idée que la généricité relève d'une capacité à organiser le réel³, elle pose davantage question aux linguistes qui tentent de cerner ce qui dans le fonctionnement de la langue relève de la généricité et comment elle fonctionne. Qu'est-ce que le générique, réellement? Avant d'interroger la nature du/des référent(s) générique(s), force est de constater que tout le monde ne s'accorde pas sur la référence générique.

Le référent est l'élément extérieur à quoi quelque chose peut être rapporté. La réalité extralinguistique ne se limite pas à ce qui est accessible

1. Je remercie Jean Albrecht et Gilles Col pour leurs remarques et leurs suggestions.

2. Désormais SN GEN

3. Voir p. ex. ARISTOTE, 1994, *Organon I-II, Catégories: De l'interprétation*, Paris, Vrin; LOCKE, J., 2001, *Essai sur l'entendement humain*, Livres I et II, Paris, Vrin; HUSSERL, E., 2002, *Recherches logiques*, Paris, PUF; STRAWSON, P.F., 1959, *Individuals: An Essay on Descriptive Metaphysics*, London, Routledge.

à notre système de perception. On ne peut nier la portée référentielle du SN *my knowledge of physics* qui renvoie à un état de ma pensée, ni celle des SN qui renvoient à des entités fictives, p. ex. *the unicorn* (Kleiber 1997). Rappelons l'axiome d'existence selon lequel « accepter que les expressions linguistiques réfèrent à quelque chose, qu'elles ont un référent, revient à accepter l'existence de ce référent » (*idem*, 10). Cette existence est objective, au sens où les référents sont des entités du monde ancrées dans la réalité et indépendantes du langage et de celui qui parle, identifiables grâce à des propriétés qui leur sont spécifiques et non pas inhérentes à la notion véhiculée par l'expression linguistique. Les référents génériques répondent à cette définition et nous les distinguons des catégories conventionnelles artificielles ou notionnelles. Nous différencions le niveau notionnel d'une catégorie nominale, qui se décline en un ensemble de propriétés, et le niveau de la classe d'occurrences qui se décline en constituants individuels ou génériques. Nous n'identifions pas non plus la généralité nominale à l'extension référentielle potentielle⁴ d'un substantif, qui n'est qu'une autre façon de formaliser son intension⁵. D'ailleurs, si une propriété intensionnelle s'applique à tous les membres, parler de la classe en revanche n'équivaut pas à parler de tous ses membres.

En outre, l'espèce est une réalité par essence discontinue (Chierchia 1998 : 348) : elle présente des tranches (réalisations) spatio-temporelles, mais à la différence des individus-objets, elle peut avoir à un instant *t* plusieurs réalisations en des lieux différents. Les individus-objets constituent des manifestations spatio-temporelles des individus-espèces (Krifka *et al.* 1995). L'espèce, comme entité supérieure, n'est donc pas totalement indépendante de tout ancrage spatio-temporel via ses constituants. Ainsi formulera-t-on :

(1) *Ø Dinosaurs disappeared a long time ago.*
Les dinosaures ont disparu il y a longtemps.

(2) On a décrit à peu près 5500 espèces de mammifères actuellement vivantes.

Si l'espèce est spatio-temporellement discontinue, elle n'en est pas moins « réelle ».

1.2. Approche cognitive dynamique de la détermination nominale

Référer génériquement implique un mécanisme de catégorisation. En outre, les articles définis et indéfinis en anglais constituent des marqueurs différenciés qui renvoient à des processus de catégorisation distincts et

4. Ensemble des éléments auxquels le substantif est applicable et qui vérifient les propriétés conceptuelles à partir desquelles la catégorie nominale est élaborée.

5. Ensemble des propriétés conceptuelles associées de façon structurelle au substantif.

impliquent des opérations de construction de la référence distinctes. De plus, nous reconnaissons à la fois la nature éminemment active de la conceptualisation et l'organisation naturelle du monde. Il n'est pas seulement ordonné par notre conceptualisation mais il est pourvu d'une consistance et d'une structure propres. Plus encore, nous concevons les structures sémio-linguistiques comme contraintes par les structures réelles et objectives du monde (Petitot 1991). À ce titre, la généricité nominale n'existe pas seulement dans les limites de la pensée et son fonctionnement doit être analysé au-delà des seules structures langagières et au regard du fonctionnement du monde des vivants. Cela étant, la réalité perçue reste ce que nous croyons être la réalité et la réalité extralinguistique n'est autre que notre expérience du réel. Le générique relève d'une activité structurante d'une réalité vécue comme structurée. Qu'est-ce que le fonctionnement de la généricité nominale, en anglais, peut nous apprendre de notre perception et conception du générique ?

2. La catégorisation générique

2.1. Approche sémantico-référentielle de la détermination

Si les articles définis et indéfinis de l'anglais *the*, *a* et \emptyset fonctionnent comme des actualisateurs de la référence, ils marquent une certaine actualisation de celle-ci. À la suite de Pierre Cotte (2001), nous articulons les déterminations définie et indéfinie comme relatives à deux temps de la pensée. D'un point de vue très général, et à la différence de l'indéfini, le défini a une valeur autre que celle apportée par la catégorisation nominale qui rend le référent commun : quelque chose a été ajouté à l'information portée par le nom commun (des données situationnelles, une première mention, une existence présupposée, une connaissance partagée etc.) qui permet d'isoler le référent à l'intérieur de la classe dénotée par N. Le défini suppose un degré supplémentaire dans l'élaboration référentielle. Cette fonctionnalité différenciée des déterminations définie et indéfinie s'observe également au générique. Pour la préciser, nous analysons des occurrences tirées de textes essentiellement scientifiques et encyclopédiques⁶

6. Il s'agit du corpus constitué dans le cadre de ma thèse à partir essentiellement de notices (*honey bee*, *crocodile*, *dolphin*, *banana*, *wheel*, *hammer*) tirées d'encyclopédies générales ou spécialisées (*Columbia Encyclopedia*, 2000, *Encarta Encyclopedia*, 2004, CD-ROM, Herbermann, C.G.(éd.), 1913, *The Catholic Encyclopedia*) et de l'encyclopédie libre en ligne Wikipedia. Certaines occurrences proviennent également de lectures personnelles, d'ouvrages théoriques et de corpus en ligne (p. ex. British National Corpus, Michigan Corpus of Academic Spoken English). Deux textes génériques ont aussi fait l'objet d'un relevé d'occurrences (FRISCH, K., 1937, « The language of bees », *Science Progress*, 32 : 29-37 ; WATTS, I., 2006, *Honey Bees: Against Idleness and Mischief* (disponible sur <http://www.insecta.insecta.com>)).

en examinant certaines restrictions et spécialisations des articles, eu égard notamment au contexte prédicatif, et plus particulièrement à leur co-occurrence avec certains prédicats d'espèce⁷. Intéressons-nous à deux ensembles de prédicats d'espèce : ceux qui impliquent un renvoi direct à l'espèce comme entité singulière sans que soient pris en compte ses constituants (3) et ceux qui impliquent un renvoi indirect à l'espèce (4-5). Le procès a pu être vérifié à un moment donné par l'ensemble des constituants de l'espèce dans leur globalité ou par seulement certains d'entre eux :

- (3) The term crocodilian refers to all members of the order, which includes \emptyset *alligators*, \emptyset *caimans*, and \emptyset *gavials* as well as \emptyset *crocodiles*.

Le terme crocodilien renvoie à tous les membres de cet ordre qui comprend les alligators, les caïmans, les gavials ainsi que les crocodiles.

- (4) Many species of \emptyset wild pollinators have disappeared from the land as their habitats have been destroyed or altered by \emptyset *humans*.

Beaucoup d'espèces d'insectes pollinisateurs sauvages ont disparu de la terre à mesure que leurs habitats étaient détruits ou modifiés par l'homme.

- (5) In 650 AD, Islamic conquerors brought *the banana* to Palestine.

La banane a été introduite en Palestine par les conquérants islamiques en 650 après J-C.

Les tableaux 1 et 2 indiquent la répartition des SN GEN⁸ avec ces types de prédicats sur l'ensemble du corpus étudié :

7. D'un point de vue sémantico-référentiel, les prédicats d'espèce impliquent que le référent soit pris dans le domaine référentiel des espèces.

8. Si d'un point de vue formel rien à l'intérieur du SN ne marque sa généricité, certaines propriétés du contexte prédicatif permettent néanmoins de la distinguer. Tout d'abord, les SN GEN peuvent apparaître conjointement avec un prédicats d'espèce (p. ex. *be widespread*). Mais cette propriété ne peut expliquer la généricité de tous les SN GEN. On peut alors faire valoir comme propriété distinctive le fait que certaines commutations entre les différents déterminants soient possibles sans que le sens général de l'énoncé en soit affecté. Mais de nouveau, ce critère ne suffit pas à rendre compte de tous les cas. Enfin, il est possible de gloser les SN par des périphrases nominales faisant apparaître de façon explicite la propriété d'espèce, p. ex. *the species of*. Plus globalement, la notion de généricité nominale ne pouvant être véritablement établie sur des critères formels, plusieurs paramètres y concourent conjointement : la détermination nominale, le contexte prédicatif (généricité phrasique, épisodicité prédicative, prédicats d'espèce distributif), la contingence/nomicité de la propriété, la fonction syntaxique, entre autres.

Tableau 1 : Répartition des SN GEN définis et indéfinis associés à un prédicat d'espèce

Ø Ns	264 (41.3 %)
the N	240 (37.6 %)
the Ns	134 (21 %)
a(n) N	0
Total	638

Tableau 2 : Répartition des SN GEN définis et indéfinis associés à un prédicat d'espèce – référence directe ou indirecte à l'espèce

Référence directe à l'espèce				
	Ø Ns	the N	the Ns	Total
	205	135	44	384
	53.4 %	35.1 %	11.4 %	100 %
Référence indirecte à l'espèce				
	Ø Ns	the N	the Ns	Total
	32	23	86	141
	22.7 %	16.3 %	61 %	100 %

Nous relevons d'ores et déjà certaines spécialisations dans l'emploi des articles et souhaitons préciser la visée établie sur le référent générique eu égard à sa structuration interne ainsi qu'à la hiérarchisation des espèces manifestée dans le lexique. L'espèce peut être définie comme une classe composée de constituants individuels ou de sous-espèces sur la base de propriétés partagées. Mais si elle est nécessairement appréhendée comme telle par le truchement d'un constituant *a minima*, elle n'est pas forcément visée comme telle au moment de la référence.

2.2. Un paramètre déterminant : la classification des espèces

Les référents génériques peuvent être distingués au regard de leur position dans une taxinomie et partant du type de constituants qui les composent. Cette hiérarchisation nous renvoie directement à une certaine organisation du monde, ou plutôt à la façon dont nous percevons et concevons cette organisation et les lois naturelles qui l'ordonnent. Dans la classification du monde naturel, genre et espèce constituent deux rangs taxinomiques sur une échelle verticale : le genre se subdivise en espèces et celles-ci s'agrègent pour constituer un genre. Mais une espèce constitue une classe au même titre qu'un genre : dans un mouvement descendant, elle se

divise en individus, et dans un mouvement inverse, les individus se regroupent pour former une espèce. Les espèces d'un même genre se définissent également selon une dimension horizontale et se distinguent en vertu de différences spécifiques, tout comme les individus constitutifs des espèces.

Cette définition du genre et de l'espèce amène plusieurs remarques. Tout d'abord, l'emploi traditionnellement fait en linguistique du terme *genre* eu égard à la problématique du générique diffère de celui qui en est fait dans la terminologie scientifique. Plus largement, pour les linguistes, est genre ce qui est constitué comme une classe d'individus particuliers. On relève également dans la terminologie les termes d'*espèce* ou de *classe*. Rares sont les réflexions sur ces usages et sur ce qu'ils peuvent recouvrir en termes sémantico-référentiels⁹. On observe néanmoins facilement un usage de SN GEN pour renvoyer à des référents génériques plus ou moins hauts dans la hiérarchie des espèces. Le SN « Ø crocodiles » en (6) renvoie au genre des crocodiles (au sens étroit et scientifique du terme) constitué d'espèces (« the Indo-Pacific crocodile », « the swamp crocodile », etc.) ; « Ø parasitic bees » en (7) renvoie à une espèce constituée de sous-espèces (« Ø cleptoparasitic bees » et « Ø social parasites »). Elle est elle-même incluse dans l'espèce des BEES. Enfin, « Ø dolphins » en (8) renvoie à une espèce constituée d'individus particuliers.

- (6) Ø *Crocodiles* belong to the genera *Crocodylus*, *Ostaeolamus*, and *Tomistoma* of the family *Crocodylidae*, order *Crocodylia*. *The Indo-Pacific crocodile* is classified as *Crocodylus porosus*, *the swamp crocodile* as *Crocodylus palustris*, *the Nile crocodile* as *Crocodylus niloticus*.

Les crocodiles appartiennent au genre *Crocodymus*, *Ostaeolamus*, and *Tomistoma* de la famille *Crocodylidae*, dans l'ordre *Crocodylia*. Le crocodile indo-pacifique est désigné par *Crocodylus porosus*, le crocodile des marais par *Crocodylus palustris*, et le crocodile du Nile par *Crocodylus niloticus*.

- (7) Ø *Parasitic bees* are of two types: Ø *cleptoparasitic bees* and Ø *social parasites*.

On relève deux sortes d'abeilles parasites: les abeilles kleptoparasites et les abeilles sociales.

- (8) Ø *Dolphins* are social, living in pods.

Les dauphins ont un comportement social et vivent en groupe.

9. Voir p. ex. l'étude de GALMICHE (1990) sur l'extension de l'usage des termes *genre* et *espèce* au-delà des seuls emplois dans le discours naturaliste, ainsi que les articles de KLEIBER (1994) et de KLEIBER et TAMBA (1990) à propos de la dimension verticale (ou *taxinomie*) de la sémantique du prototype et de la pertinence linguistique d'une distinction entre genre et espèce au regard des rapports hyperonymiques et hyponymiques dans l'organisation du lexique.

Les référents génériques peuvent être rattachés à des niveaux hiérarchiques divers. Nous en définissons trois : les individus (constituants particuliers) constituent le bas de l'échelle. Le second niveau est composé des espèces, unités inclusives regroupant les individus. Mais nous adoptons une acception large de la notion d'espèce qui recouvrira parfois ce que les scientifiques conçoivent comme genre constitué comme un ensemble de sous-espèces. Nous parlons dans ce cas d'*espèce hyperonymique*. La sous-espèce ou *espèce hyponymique* est alors envisagée du point de vue de la catégorie supérieure qui l'inclut, et donc implicitement en rapport avec les autres espèces contenues avec elle. Il faudra néanmoins opérer des distinctions plus fines dans la façon dont sont envisagés les référents génériques au regard de leur composition interne et de leur sécabilité.

Nous relevons tout d'abord une spécialisation des formes nominales en fonction des rapports hypero-hyponymiques entre les différentes catégories nominales. Le tableau 3 indique la répartition des SN GEN définis et indéfinis à référent hyperonymique/hyponymique¹⁰ :

Tableau 3 : Répartition des SN GEN définis et indéfinis à référent hyperonymique/hyponymique

	Référent générique hyperonymique			Référent générique hyponymique		
	<i>Ø Ns</i>	<i>the N</i>	<i>the Ns</i>	<i>Ø Ns</i>	<i>the N</i>	<i>the Ns</i>
Sous-total	51 (86,4 %)	2 (3,4 %)	6 (10,2 %)	58 (34,3 %)	81 (48 %)	30 (17,7%)
Total	59			169		

Certaines contraintes d'ordre nominal ordonnent les choix déterminatifs. L'indéfini pluriel est privilégié dans les constructions du type *species of* + *SN*. Dans ces cas, le choix d'une détermination définie peut sembler difficile lorsqu'il est fait explicitement référence à une espèce hyperonymique :

(9) In addition to the familiar European honey bee, there are six other recognized species of *Ø honey bees*.

En plus de l'abeille européenne bien connue, on a identifié six autres espèces d'abeilles.

(...) ? there are six other recognized species of *the honey bee*.

10. Ces SN apparaissent au sein d'une taxinomie clairement énoncée (p. ex. (6)) ou sont associés à des éléments lexicaux qui supposent une relation sémantique hiérarchique entre deux SN GEN, l'un dénotant un sous-ensemble de l'ensemble dénoté par l'autre (p. ex. (7)).

Ce choix est rare, en particulier lorsque le SN est intégré à un groupe prépositionnel qui complète un SN du type *species of (kind/family/subset/type/race/strain/variety/number of N)*. Dans d'autres cas, *the N* est exclu :

- (10) The groups of \emptyset *social bees* are the bumblebees, the stingless bees, and the honeybees.
Les groupes d'abeilles sociales incluent les bourdons, les abeilles sans dard et les abeilles mellifères.
*The groups of *the social bee* (...)
- (11) There are 11 families of \emptyset *bees*.
Il existe 11 familles d'abeilles.
*(...) 11 families of *the bee*
- (12) Many species of \emptyset *wild pollinators* have disappeared.
Beaucoup d'espèces de pollinisateurs sauvages ont disparu.
*Many species of *the wild pollinator* (...)
- (13) There is always a correct proportion between the number of collecting bees and the quantity of food offered by a certain kind of \emptyset *flowers*.
Le nombre des abeilles collectrices est toujours adapté à la quantité de nourriture disponible sur un certain type de fleurs.
*(...) the quantity of food offered by a certain kind of *the flower*.
- (14) The names of a large number of \emptyset *animals* occur in the Scriptures.
Les noms d'un grand nombre d'animaux apparaissent dans les Écritures.
*(...) a large number of *the animal*
- (15) The Bible includes under this generic name a certain number of \emptyset *birds*.
La Bible inclut sous ce nom générique un certain nombre d'oiseaux.
*(...) a certain number of *the bird*

Parmi ces énoncés, nous distinguons deux cas.

1° Dans la construction *SN1 of SN2* (SN2 générique), le sémantisme de N1 bloque toute forme de SN au défini singulier. Dans les énoncés (10), (11) et (15), les syntagmes prépositionnels « the groups of », « 11 families of » et « a certain number of » respectivement supposent que SN2 renvoie à une espèce composée de différentes sous-espèces. Le sémantisme de N1 nécessite que le référent dénoté à droite soit caractérisé par une pluralité interne qui doit être marquée morphologiquement.

2° Certains substantifs s'accommodent difficilement d'une détermination au défini singulier : c'est le cas de *wild pollinator* en (12), *flower* en (13), *animal* en (14) et de *bird* en (15).

Les contraintes lexicales pesant sur le choix de la détermination (**the N*) tiennent de la catégorie nominale elle-même et du statut du référent dans l'extralinguistique. Vendler (1967, cité par Kleiber 1990 : 114-115) note que l'article défini générique est possible si l'on réfère à une classe qui s'inscrit dans une taxinomie constituée par des espèces naturelles et dans laquelle elle n'occupe pas la position de sommet. Mais il faut ajouter certaines précisions au vu de notre corpus. Prenons les cas de *mammal* et *bird*. Ces deux substantifs renvoient à des espèces naturelles subordonnées au genre naturel supérieur ANIMAL. Étant toutes deux subordonnées à la classe des vertébrés dans la classification scientifique des espèces, à côté des poissons, des reptiles et des amphibiens, elles sont établies à un même niveau dans la hiérarchie des espèces. Pourtant, les contraintes qui pèsent sur les choix déterminatifs varient. Si nous glosons sans difficulté (16) par (16'), la glose de (17) par (17') semble plus difficile :

- (16) Ø *Birds* are animals.
Les oiseaux sont des animaux.
(16') *The bird* is an animal.

- (17) Ø *Mammals* are animals.
Les mammifères sont des animaux.

- (17') **The mammal* is an animal¹¹.

L'espèce des mammifères est caractérisée par une grande divisibilité interne. Elle compte environ 5600 espèces et les différentes familles qui la composent (mammifères marins, terrestres, volants et aquatiques) présentent une multitude de spécificités tant morphologiques (ailes, nombre de pattes, nageoires etc.), que physiologiques et biologiques (régime alimentaire, hibernation etc.) qui correspondent à autant de traits sémantiques distincts. Cette hétérogénéité contraste avec la relative uniformité des sous-espèces d'oiseaux, notamment en termes morphologiques (plumage, bec, ailes) et rend difficile la conception d'une entité distincte dans ses frontières. Cette même restriction quant à la possibilité d'une forme au défini singulier apparaît pour les substantifs *invertebrate/vertebrate* et *reptile*. Nous trouvons des occurrences de Ø *invertebrates/vertebrates* et *the invertebrates/the invertebrates*. Une simple recherche sur un moteur de recherche nous permet d'attester ou non la possibilité de trouver un SN défini singulier avec ces substantifs. Nous avons relevé le nombre d'occurrences exactes des éléments qui figurent dans la première colonne du tableau 4 :

11. Si nous avons relevé des occurrences du SN générique défini singulier sur Internet – bien moins nombreuses que son équivalent à l'indéfini pluriel – les locuteurs anglophones consultés ont jugé l'énoncé (19') difficile.

Tableau 4 : Relevé d'occurrences nominales au défini/indéfini faisant apparaître *vertebrate* (relevé du 15/04/2011 sur Google.com)

Occurrences exactes recherchées	Nombre d'occurrences
<i>the vertebrate is an animal</i>	3
<i>vertebrates are animals</i>	11800 (dont 2380 <i>the vertebrates</i>)
<i>the vertebrates are animals</i>	2380
<i>the vertebrate has a backbone</i>	0
<i>vertebrates have a backbone</i>	25000 (dont 3 <i>the vertebrates</i>)
<i>the vertebrates have a backbone</i>	3
<i>the digestive system of the vertebrate</i>	4
<i>the digestive system of the vertebrates</i>	2
<i>the digestive system of Ø vertebrates</i>	17600
<i>tissue development in Ø vertebrates</i>	3190
<i>tissue development in the vertebrates</i>	0
<i>tissue development in the vertebrate</i>	8

Les occurrences de *the reptile* sont rares, bien qu'elles existent, notamment lorsqu'il s'agit de parler du reptile en l'opposant implicitement aux autres espèces de même niveau dans la hiérarchie des espèces. L'énoncé (18) fait apparaître l'unique occurrence (défini pluriel) au sein de notre corpus :

(18) *The reptiles*, or “creeping things”, form the fourth class.

Les reptiles, ou « animaux rampants » constituent la quatrième classe.

**The reptile* forms the fourth class.

L'espèce REPTILE entretient avec l'hyperonyme ANIMAL le même rapport d'inclusion que l'espèce BIRD. Pourtant, comme *the mammal* précédemment, l'emploi du SN *genthe reptile* pour renvoyer à l'espèce générale des reptiles est jugé difficile par les anglophones consultés, tandis que l'emploi de *the bird* pour dénoter l'espèce des oiseaux ne l'est pas. Le nombre de sous-espèces constitutives ne suffit pas ici à rendre compte de l'acceptabilité du défini singulier dans la mesure où l'on compte bien moins d'espèces de reptiles (7000) que d'espèces d'oiseaux (10000). C'est la possibilité de concevoir une entité schématique aux contours distincts qui est déterminante : nous la concevons pour BIRD, nous hésitons pour REPTILE, et ne le pouvons pour MAMMAL. Elle dépend de la perception et donc de la représentation d'une certaine uniformité physiologique. L'on comprend alors mieux les différentes réponses apportées par un enfant aux demandes suivantes formulées par un adulte : à la première, « Draw me a bird » (Dessine-moi un oiseau), l'enfant dessine de façon simplifiée ce qui ressemble à une figure schématique d'oiseau avec un bec, deux pattes et une paire d'ailes. En revanche, à la demande « Draw me a reptile » (Dessine-moi un reptile) ou « Draw me a mammal » (Dessine-moi un mammifère), il se

montre perplexe, peut répondre par « Which one? » (Lequel?) ou dessiner une sous-espèce de reptile (p. ex. un lézard) ou de mammifère (p. ex. un chien).

2.3. Le défini et le lissage de la catégorie nominale

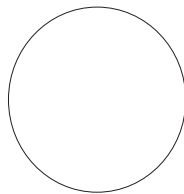
The N est également impossible avec les substantifs *mollusk* et *crustacean* dans l'énoncé (19) :

- (19) They mostly feed on a wide variety of \emptyset vertebrates like \emptyset fish, \emptyset reptiles, and \emptyset mammals, sometimes with \emptyset invertebrates like \emptyset mollusks and \emptyset crustaceans.

Ils se nourrissent surtout d'une grande variété de vertébrés comme les poissons, les reptiles et les mammifères, et parfois d'invertébrés comme les mollusques et les crustacés.

Ces espèces sont nécessairement appréhendées à travers l'hétérogénéité des constituants qui les composent. Cognitivement, la grande hétérogénéité de l'espèce est accentuée par la petitesse de ses constituants. L'espèce est appréhendée davantage sous son aspect collectif, comme agglomération de constituants multiples et variés, que sous son aspect unitaire. Pour que *the N* soit possible, la catégorie référentielle visée doit être caractérisée par une homogénéité interne. Aucune entité individuelle ne doit être saillante, hormis la classe elle-même perçue dans son unicité. Elle n'est alors plus perçue de façon intrinsèque à travers l'addition de ses constituants. Le défini suppose un lissage interne en même temps qu'une circonscription de l'entité générique, soit une *définition* de ses frontières externes que nous schématisons comme suit :

Figure 1 : le lissage de la catégorie nominale



La limitation de la classe n'est pas tant quantitative qu'opérationnelle et relève d'un dépassement de l'interne. L'« effet lasso » du défini tel qu'il est décrit par Boule (1978) résume le rôle de cet opérateur. Cette détermination est alors privilégiée pour dénoter une espèce hyponymique, celle-ci étant nécessairement définie dans des contours distincts (frontières

externes) et circonscrite, c'est-à-dire localisée dans un champ plus large. Ce type de localisation permet une visée discriminante dans le cadre d'une hiérarchisation inter-catégorielle (p. ex. (6)).

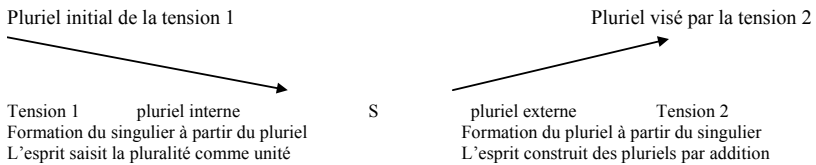
3. L'article défini et le nombre singulier/pluriel

Il est possible d'établir une ontologie qui rende compte des différentes perceptions des réalités génériques en leur qualité d'individu ou de classe :

- nous pouvons les viser en leur qualité d'atome (a, b, c) à l'aide d'un SN discontinu singulier ;
- nous pouvons viser un ensemble constitué d'éléments additionnés ({a, b, c}). Un SN discontinu pluriel peut renvoyer à l'ensemble comme somme de ses membres ;
- nous pouvons viser un groupe ($\uparrow\{a, b, c\}$). Un ensemble donné au départ est visé comme individu collectif ou pluriel. Ce qui en est prédiqué l'est de l'individu global, non de ses membres. Les SN *the Ns*, *ØNs* et *the N* autorisent ce type de référence.

Ainsi, le singulier peut participer d'un renvoi à un référent de type atome ou de type groupe. Le pluriel peut marquer le renvoi à un ensemble ou à un groupe. La pluralité peut être perçue comme une collection ou comme un individu. On ne peut donc aborder la question du nombre au générique en des termes seulement quantitatifs. Nos remarques nous conduisent à envisager un ensemble de deux façons : tantôt dans sa pluralité et de façon distributive, comme groupe constitué d'une multiplicité d'individus (c'est là le sens ordinaire quantitatif du pluriel), tantôt dans son unité et de façon unitaire ou globalisante, par dépassement de sa pluralité interne. Nous retrouvons là les pluriels de tension 1 et de tension 2 tels que Guillaume (1985) les a théorisés dans son système du nombre :

Figure 2 : Le système guillaumien du nombre



Sa théorisation nous intéresse dans la mesure où elle permet à la fois une prise en compte du trait grammatical qui marque les noms et de la saisie

cognitive du référent. Cela étant, nous élargissons la notion de pluralité interne car elle peut être celle d'un singulier qui, sous sa forme unifiance, peut recouvrir une pluralité. Mais le pluriel peut lui aussi recouvrir tantôt une réalité arithmétique tantôt une pluralité interne ordonnant la structuration interne de l'entité visée. Il y a donc deux façons d'aborder la pluralité interne, à travers le prisme du singulier ou du pluriel, et la détermination nominale n'est pas insensible à notre perception du référent-espèce et de sa structuration interne.

Différentes lectures du singulier et du pluriel génériques sont donc possibles.

Au singulier :

– L'entité peut être suffisamment abstraite (objet abstrait) pour n'être plus considérée que dans son unité indépendamment des membres qui la composent (singulier de tension 2). Il existe alors une relation d'indépendance entre l'entité supérieure-espèce et ses membres.

– L'entité peut être envisagée comme un individu collectif (singulier de tension 1 recouvrant une pluralité interne).

– L'entité peut correspondre à unconstituant représentatif de l'espèce. Une relation de représentativité ou de schématisation lie les constituants à l'espèce.

Au pluriel :

– La perception du pluriel peut être arithmétique (distributive) et correspondre à une saisie en tension 2 (pluralité externe). La relation des membres à l'espèce est celle d'une sommation et l'espèce est perçue à travers la diversité de ses constituants. Dans son association avec une propriété, cette dernière est associée à chacun des individus de l'ensemble ainsi qu'à l'ensemble.

– Le SN GEN peut renvoyer à un objet pluriel. L'espèce est envisagée comme un individu ou atome pluriel et la relation des constituants à l'espèce est une relation de groupe. Dans son association avec une propriété, les membres de la pluralité la vérifient collectivement. Des variations apparaissent également dans la constitution de la pluralité interne, tantôt formée de constituants individuels, tantôt de sous-espèces.

Lorsque le prédicat ou l'expression nominale qui intègre le SN GEN (en gras dans nos exemples ci-après) code une pluralité interne, l'indéfini pluriel et le défini pluriel sont également possibles. Ces SN ne commutent normalement pas avec un SN singulier, défini ou indéfini. Un examen des contextes nous permet de discerner plusieurs formes de pluralité interne que nous schématisons comme suit :

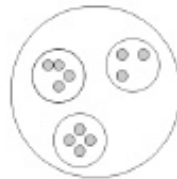
- L'espèce supérieure comprend une pluralité de constituants :



(20) \emptyset Honey bees **comprise** the genus *Apis* in the family Apidae, order Hymenoptera.

Les abeilles mellifères constituent le genre *Apis* dans la famille Apidae, dans l'ordre Hymenoptera.

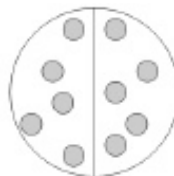
- L'espèce supérieure se subdivise en une pluralité de sous-espèces :



(21) \emptyset Honey bees are a **subset of** \emptyset bees.

Les abeilles mellifères sont un sous-ensemble d'abeilles.

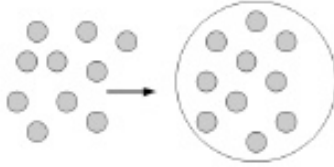
- L'espèce supérieure est un ensemble composé de deux sous-ensembles :



(7) \emptyset Parasitic bees **are of two types** : \emptyset cleptoparasitic bees and \emptyset social parasites.

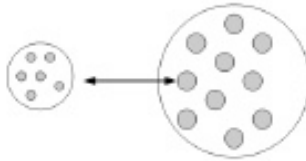
On relève deux sortes d'abeilles parasites : les abeilles kleptoparasites et les abeilles sociales.

– Le prédicat *make up* suppose qu’une pluralité de constituants ou de sous-espèces forme une espèce supérieure :



- (22) \emptyset *Bananas* **make up** the genus *Musa* of the family *Musaceae*.
Les bananes constituent le genre *Musa* de la famille *Musaceae*.

– *The Ns* se spécialise pour renvoyer à des sous-espèces constitutives d’une espèce plus large, ces sous-espèces étant elles-mêmes envisagées comme espèces hyperonymiques constituées de sous-espèces également :



- (10) The groups of \emptyset *social bees*^{hyper} are **the bumblebees**^{hy-po-hyper}, **the stingless bees**, and **the honeybees**.

Les groupes d’abeilles sociales incluent les bourdons, les abeilles sans dard et les abeilles mellifères.

Si une certaine homogénéité interne doit caractériser le référent générique pour que *the N* soit permis, il est néanmoins possible de relever ou de substituer à un SN GEN *the Ns* ou \emptyset *Ns* un SN défini singulier alors même qu’il est associé à un prédicat générique ou épisodique qui porte l’idée d’un dénombrement ou d’une distribution de l’espèce :

- (23) By the mid-1800s \emptyset *honey bees* had become widespread.
Au milieu du XIX^e siècle les abeilles mellifères s’étaient largement répandues.
(...) *the honey bee* had become widespread.
- (24) *The European honey bee* is by far the most widespread domesticated bee.
L’abeille européenne est de loin l’abeille domestiquée la plus répandue.

Comment des prédicats, qui supposent une pluralité interne de l'espèce réalisée à travers la multiplicité de ses constituants, autorisent-ils un défini singulier? La structuration interne de l'espèce est-elle envisagée différemment? Examinons certains prédicats ou expressions nominales qui bloquent le défini singulier: *congregate, be numerous, as a group, form the fourth class, families of, assemble, swarm*. Ils impliquent une pluralité interne et une sécabilité de l'espèce. On parlera dans ces cas de divisibilité quantitative de l'espèce. La valeur de pluriel reste au premier plan et une forme plurielle est contrainte. Ceux qui en revanche autorisent un défini singulier supposent également que l'espèce soit constituée comme une entité discontinue, mais on ne saurait parler d'une divisibilité quantitative de l'espèce. On opposera un prédicat comme *be abundant* qui implique une distribution quantitative de l'espèce et contraint un SN pluriel, à un prédicat comme *be widespread* qui permet d'envisager l'espèce non plus comme constituée d'une multiplicité de constituants mais comme étalée dans l'espace.

Nous distinguons ces deux visées de la pluralité interne de l'espèce, tantôt dans sa divisibilité quantitative, tantôt dans une certaine homogénéisation, au regard également de prédicats qui impliquent une vision holistique du référent-espèce appréhendé comme la somme de ses réalisations. Krifka *et al.* (1995) répertorient ces usages parmi les « propriétés collectives » (*collective property interpretation*). Sur les 76 occurrences relevées dans notre corpus, 18 sont à l'indéfini pluriel et 56 au défini pluriel. Dans certains énoncés, une substitution au défini singulier est possible:

- (25) \emptyset *Crocodiles* are the leading cause of animal related deaths as of 2001.
Les crocodiles sont la cause principale de décès causée par un animal en 2001.
The crocodile is the leading cause (...)
- (26) \emptyset *Honey bees* provide us with honey.
Les abeilles mellifères nous fournissent du miel.
The honey bee provides us with honey.
- (27) If \emptyset *honey bees* didn't pollinate, crops wouldn't be able to grow.
Si les abeilles mellifères ne pollinisaient pas, les cultures ne pourraient pas se développer.
If *the honey bee* didn't pollinate (...)
- (28) *The American consumer* devoured 13 trillion bananas last year¹².
L'an dernier le consommateur américain a dévoré 13 milliards de bananes.
 \emptyset *American consumers* devoured 13 trillion (...)

12. ASHER, R.,(éd.), 1993, *Encyclopedia of Language and Linguistics*, Oxford, Pergamon Press.

Ces différents prédicats sont nécessairement rapportés à une entité ensembliste, chaque prédicat subsumant un ensemble de procès réalisés par des constituants de l'espèce qui ne correspondent pas exactement au procès rapporté à l'espèce : en (25) certains crocodiles ont causé la mort d'un certain nombre d'êtres humains ; en (28) plusieurs Américains ont mangé une certaine quantité de bananes. Dans cet énoncé le complément « 13 trillion bananas » apporte avec lui une mesure du procès. Cette mesure résulte d'une globalisation des procès vérifiés par les constituants de l'espèce. Si on généralise, on peut dire de l'espèce des crocodiles qu'elle est la première cause de décès du fait d'un animal, ou de l'espèce des Américains qu'elle a dévoré 13 milliards de bananes l'an passé. Peut-on établir une différence sémantique dans les cas de défini singulier et d'indéfini pluriel ? Un SN GEN pluriel laisse apparaître la divisibilité de l'espèce et s'exprimer la relation de réalisation entre l'espèce et ses constituants, et, partant, met en avant l'action des constituants de l'espèce. L'emploi du défini singulier a pour effet de faire de l'espèce non plus une collection d'individus, mais une entité à part entière. Cela peut conduire à une gigantisation du procès attribué à l'espèce, visée comme une sorte d'individu gigantesque. « The American consumer » ne réfère plus seulement à l'Américain, mais à la société de consommation américaine dans son ensemble. Le consommateur apparaît d'autant plus ogre.

Conclusion

La détermination tantôt définie tantôt indéfinie interagit avec le nombre tantôt pluriel et tantôt singulier qui traduit une perception diverse de la pluralité interne du référent espèce. La composition morphosyntaxique différenciée des SN GEN \emptyset *N-s*, *the N- \emptyset* et *the N-s* est la trace d'opérations de catégorisation distinctes. Nous avons montré dans quelle mesure au défini singulier le niveau de composition interne du référent générique est dépassé. La visée du référent peut alors être externalisante et contrastive¹³. En revanche, le pluriel des SN \emptyset *Ns* est la trace d'une opération de pluralisation et de discrétisation des occurrences. Toutes les parties de l'ensemble restent perçues comme séparables les unes des autres du fait même de leur association. Mais en même temps, l'addition tient d'une massification et aboutit à un pluriel homogène. L'article zéro est la marque de cette homogénéisation. Nous ne retenons des constituants que ce qu'ils ont en commun, les traits sémantiques qui les définissent tous comme membres d'une même classe. À la suite de Dobrovie-Sorin (2005), nous

13. Voir l'analyse de MAZODIER (1993) des différents modes d'appréhension de la classe en français et en anglais.

établissons au générique une corrélation entre la détermination tantôt zéro, tantôt définie et le nombre, ici singulier, là pluriel, et la structure du domaine de dénotation. La détermination définie entérine ce qui se joue déjà dans le nombre singulier, autrement dit l'unicité du référent, là où la détermination zéro confirme l'homogénéisation en même temps que la discrétisation qui se jouent dans le nombre pluriel.

Bibliographie

- BOULLE, Jacques, 1978, *Sur les opérations de détermination des noms*, Pré-publication copy, Paris, université Paris 7.
- CHIERCHIA, Gennaro, 1998, « Reference to kinds across languages », *Natural Language Semantics*, 6, 339-405.
- COTTE, Pierre, 2001, « Le nom, l'indéfini et le défini », *Les articles*, Actes du colloque du 13 janvier 2001, université Paris 3-Sorbonne Nouvelle, ALAES, SESYLIA. Disponible sur <http://djamet42.free.fr/ALAES/Concours/2001/articles/cotte.pdf>.
- DOBROVIE-SORIN, Carmen (éd.), 2005, *Noms nus et généricité*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes.
- GALMICHE, Michel, 1990, « Hyponymie et généricité », *Langages*, 93, 33-49.
- GUILLAUME, Gustave, 1985, *Leçons de linguistique, 1945-1946*, Série C : *Grammaire particulière du français et grammaire générale I*, Laval, Québec, Presses Universitaires de Laval.
- KLEIBER, Georges, 1990, *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève, Droz.
- KLEIBER, Georges, 1994, « Catégorisation et hiérarchie : sur la pertinence linguistique des termes de base », *Hermes, Journal of Linguistics*, 13, 213-233.
- KLEIBER, Georges, 1997, « Sens, référence et existence : que faire de l'extralinguistique? », *Langages*, 127, 9-37.
- KLEIBER, Georges, TAMBA, Irene, 1990, « L'hyponymie revisitée : inclusion et hiérarchie », *Langages*, 98, 7-32.
- KRIFKA, Manfred, PELLETIER, Francis Jeffrey, CARLSON, Gregory N., *et al.*, 1995, « Genericity : an introduction », in CARLSON et PELLETIER (éds.), *The Generic Book*, Chicago, Chicago University Press, 1-124.
- LECHEVALLIER-PARENT, Héloïse, 2011, *Défini, indéfini et générique en anglais contemporain*, thèse de doctorat d'université, Paris, université Paris-Sorbonne.
- MAZODIER, Catherine, 1993, « Différence dans le mode d'appréhension de la classe en français et en anglais », *Faits de langue*, 2, 63-70.
- PETITOT, Jean., 1991, « Syntaxe topologique et grammaire cognitive », *Langages*, 103, 97-128.